

Lancé par le Groupe FUTUROUEST au début de l'année 2008, le thème de recherche « Libertés & Sécurités / Sécurités & Libertés » a fait l'objet de plusieurs sessions de travaux collectifs de définitions, positionnement, réflexions

La synthèse qu'on va lire est composée d'une introduction de Pierre PELLETIER, d'une synthèse des travaux proprement dits de Gérard LAURENT – agrémentée d'encadrés proposés par le Département de Veille de FUTUROUEST -, et d'une note complémentaire de Claude BROUSSOLLE.

Comment ce thème de recherche est-il né ?

J'hésite à vous dire qu'il ne serait pas étonnant que j'en ai été le, ou l'un de ceux, qui ont proposé de porter ce thème à notre réflexion.

L'honnêteté m'oblige à vous dire aussi, que mon attachement viscéral à la liberté m'incitait à tenter de porter ce thème à l'ordre du jour car j'y voyais la possibilité d'exprimer la défense de la liberté, je devrais dire des libertés, pour lesquelles tant d'hommes dans le passé se sont battus, et qu'enfants gâtés, nous l'oublions aujourd'hui, dans la recherche de toujours plus de sécurité.

Il est probable, d'ailleurs, que j'aurais ce jour là, à tort, je le reconnais maintenant, préféré lui donner le titre de « liberté versus sécurité »

A quoi se raccroche le choix de ce thème comme évolution sociétale ?

La liberté valeur cardinale de notre république figure dans sa devise « liberté, égalité, fraternité »

La liberté dont il est question est définie comme étant tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

Complétée dans cette devise par les deux autres valeurs que sont l'égalité et la fraternité, on peut admettre que, dans ce contexte, la notion de sécurité va de soi.

« Je sais librement limiter mes comportements à la liberté des autres, et je peux compter que les autres ont la même démarche »

Néanmoins, assurer la sécurité, c'est à dire éviter les dangers que présentent certaines pratiques doit être recherché. Cela est particulièrement vrai pour les enfants quelquefois inconscients des risques encourus, mais aussi pour les adultes, s'agissant de la mise en garde et de la prévention de ces dangers.

On voit bien qu'il n'y a pas là restriction de la liberté, mais une aide à la pratique d'actions individuelles ou collectives.

Il y a donc lieu de faire la distinction entre la prévention des risques et l'interdiction de pratiques jugées, par l'autorité, comme étant dangereuses et donc facteurs d'insécurité.

Etre adulte ne signifie pas connaître tous les dangers qu'apportent les moyens mis à sa disposition. L'information, la prévention sont-elles suffisantes ?

Chacun peut constater la demande croissante de sécurité par une majorité de nos concitoyens, relayée en cela par nos politiques. Entendons par là, la demande de surveillance, de répression.

La campagne électorale des présidentielles (2007) en a été fortement imprégnée.

Reconnaissons que, malheureusement, les valeurs citoyennes exprimées dans notre devise républicaine conditionnant le développement des libertés ne sont pas les plus répandues.

L'individualisme (l'égoïsme) nécessite des interdictions qui, dans ce contexte sont le moyen d'assurer la sécurité.

Pourtant dès le démarrage de nos travaux, nous avons pu constater que l'intérêt que nous portions à ce thème était lié au fait qu'il revêtait des aspects très diversifiés suivant les sensibilités, les expériences de chacun, compte tenu des nombreux champs d'application.

Notre société est confrontée à des évolutions techniques, technologiques, économiques, écologiques, comportementales, et par voie de conséquences, à de nouveaux risques liés à ces évolutions.

Pourquoi, donc, avons-nous décidé, collectivement de creuser cette recherche ?

Je pense que chacun a considéré que ce thème était un sujet de réflexion important, mais, le déroulement nous l'a prouvé, sur la base d'approches différentes pour chacun d'entre nous.

Et c'est ce qui a fait, comme c'est souvent le cas à FUTUROUEST, que nos débats ont été fructueux.

La question qui nous était posée était d'étudier les moyens nécessaires à un double objectif : celui de la liberté et celui de la sécurité.

Dans certaines situations, la recherche de plus grande sécurité ne s'oppose pas à la liberté ; dans certaines autres situations comment faire que le développement de la sécurité nécessaire n'altère pas ou peu les libertés individuelles et collectives.

En conclusion de ce petit préambule, je veux vous dire que ce travail de groupe, et c'est là, à mon avis, l'intérêt principal de nos rencontres, a permis, par l'écoute et la participation de chacun, d'enrichir la réflexion de tous.

Pierre PELLETIER / Avril 2009

Synthèse des réflexions Janvier 2008 - Mars 2009

Elles ont porté sur 5 thèmes :
Risques – Ages et générations – Technologies – Libertés – Curseur

En introduction sur ce vaste sujet :

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté contre un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre ». Thomas Jefferson (Président des Etats-Unis de 1801 à 1809)

« L'homme a pris possession de la terre. Il lui reste à se posséder lui-même. Le temporel rejoint le spirituel. La politique, plus que jamais, doit devenir une morale. Il est temps que les responsables des principaux États acquièrent – enfin – l'intelligence du monde ». Pierre Sudreau (Maire de Blois auteur de « La stratégie de l'absurde » Éd. Plon 1980)

« Je suis très heureux d'avoir à ma disposition, près de la ville dont vous êtes Maire, le château de la Gendronnière, que j'ai appelé « Le château de la Non-peur » (Mui-jô) et qui doit devenir le Centre d'un tel enseignement. Ce « Mui-jô » désigne non pas une forteresse, mais le lieu de la « Non-peur » qui doit s'établir d'abord dans notre esprit. Le machiavélisme politique engendre le démon de la peur. Mais si l'homme garde un esprit paisible, ce démon ne peut pénétrer son esprit ni même s'en approcher. C'est en chacun de nous que doit s'établir l'esprit de sérénité, de mesure, de compassion, de sagesse, et surtout chez les responsables, ceux qui ont en charge de gouverner et d'éduquer ». Taisen Deshimaru, Maître Zen (Extrait du courrier qu'il a adressé suite à son entretien avec Pierre Sudreau – Automne 1981).

1- Les risques - périls, dangers, inconvénients auxquels nous pouvons être exposés – font partie intégrante de notre vie dès l'instant où nous naissons, qu'ils soient naturels, techniques, relationnels, visibles ou invisibles, connus ou inconnus ...

Nous pouvons en avoir peur et chercher à nous en protéger, à les fuir, à les ignorer ... mais aussi les considérer comme des défis à relever, des opportunités pour comprendre le monde proche ou lointain dans lequel nous vivons, et surtout pour nous comprendre nous-mêmes.

Chaque jour apporte son lot d'informations sur les catastrophes qui surviennent dans le monde ; notre première réaction est de se demander comment agir, comment aider, réaction qui cache peut-être la peur que cela nous arrive. Quoiqu'il en soit, nous nous sentons rapidement impuissants et moins concernés même si l'information est réactivée périodiquement par les médias. Ceci pourrait nous amener à nous poser des questions sur la réalité et l'importance de ces événements , à propos de l'illusion que tous les êtres de notre planète sont informés de tout à chaque instant ... et ainsi nous inciter à agir là où nous sommes sans autre prétention ?

A la fin rien, aucun système, aucune loi, aucune assurance, personne ne peut nous

protéger à 100 % des risques de la vie sinon notre mort ... Face à un risque auquel nous pouvons être confrontés individuellement ou collectivement chacun ne réagira pas de façon identique mais en fonction de ses caractéristiques personnelles uniques.

De même un risque que nous considérons comme majeur en tant qu'occidentaux (le nucléaire par exemple) ne le sera peut-être pas pour les indiens d'Amazonie ... Aucune solution globale unique ne peut être donc apportée, ni envisagée, par qui ? au nom de quoi ? Dans quel but ?

Bien sûr, selon les lieux et les circonstances, des solutions, des réponses ont été apportées, appliquées, puis abandonnées, retrouvées, inventées ... par des groupes d'humains plus ou moins importants.

Si, mettre en garde son prochain contre les risques auxquels il pourrait être exposé est louable, lui faire peur c'est le priver de la liberté de trouver ses propres solutions, c'est le tuer spirituellement et c'est le rendre dépendant psychologiquement et matériellement.

Pots de fin d'année : gare à l'alcool.

Un arrêt de la *Cour de Cassation en date du 05 Juin 2007 – N°06-86228*, a jeté le trouble dans le monde des employeurs.

Suite à un repas de fin d'année débuté vers 12h00 par un apéritif et s'étant poursuivi jusqu'à 17h30, un salarié de l'entreprise, malgré les recommandations d'un de ses collègues, a pris le volant pour rentrer à son domicile.

L'individu en état d'ivresse (1,90 g d'alcool par litre de sang constaté in fine) et qui n'avait pas attaché sa ceinture de sécurité, s'est tué au volant de son véhicule.

Les parents de la victime ont fait citer devant le tribunal correctionnel le président de la société et divers salariés, l'un pour homicide involontaire, les autres pour non-assistance à personne en danger.

En résumé :

- Les juges ont considéré qu'il n'y avait pas délit d'homicide involontaire de la part de l'employeur par manquement aux obligations de sécurité (Article L. 232-2 du Code du Travail), la manifestation ayant été au surplus organisée en dehors du temps de travail.

- Les juges ont déclarés coupables de non-assistance à personne en danger (un collègue et le gardien).

Aussi face à une situation, il n'y a pas de réponse unique. Mais la tentation est forte de faire peur à partir de la médiatisation d'un phénomène isolé, d'une information non vérifiée... (la fin du monde en l'an 1000, le passage à l'an 2000 des systèmes informatiques, la vache folle, la grippe aviaire, la grippe A ...) pour justifier des solutions globales et restrictives de nos libertés au nom de l'égalité de tous (la punition générale, du soleil pour tous les vacanciers, de la pluie pour tous les agriculteurs, un bol de riz à chaque repas ... etc) pour nous protéger de tous les risques (assurance tous risques) en oubliant la réalité spécifique de chaque lieu et de chaque moment, sans oublier le bon sens qui existe en chacun de nous pour peu qu'il lui soit laissé la liberté de s'exprimer.

Une société plus allergique à la violence ?

Des études récentes montrent que les violences n'augmentent pas, mais que nous les tolérons de moins en moins.

Globalement, depuis 1970, le « processus de pacification des mœurs » mis en évidence par le sociologue Norbert Elias, se poursuit. Les violences physiques ne sont pas en augmentation dans la société française. On constate, certes, une hausse des violences verbales mais compensées par une diminution des faits les plus graves (homicides, violences physiques caractérisées). La proportion de la population ayant subi une agression physique reste stable, autour de 7 %. En revanche, des violences autrefois tolérées sont dénoncées, principalement la maltraitance des enfants, les violences sexuelles et les violences conjugales.

Concernant la criminalité, on constate une diminution du ratio des meurtres sur une très longue période. D'après les chercheurs, l'apogée aurait été atteinte en Europe au 15^e siècle avec 40 meurtres pour 100 000 habitants ; puis serait descendu à 10 pour 100 000 au 17^e et 18^e siècle pour se stabiliser à 1 ou 2 pour 100 000 actuellement. En France, depuis les débuts du 21^e siècle, on compte environ mille homicides par an et autant de tentatives.

Par ailleurs d'autres aspects modifient le paysage. La pénalisation des mœurs s'accroît avec l'apparition de nouvelles incriminations (actes de torture et de barbarie, mise en danger de la vie d'autrui, harcèlement sexuel). Le recours à la justice pour régler les conflits de la vie sociale s'intensifie, essentiellement à cause de l'anonymat grandissant des lieux de vie (urbanisation).

Sources = Revues *Sciences Humaines & Alternatives Economiques*

2- Certains peuvent penser que les jeunes sont plus enclins à rechercher la Liberté et les vieux la Sécurité. Mais, peut – on opposer Liberté et Sécurité, jeune et vieux ?

En effet, penser, parler, agir librement et ce, avec confiance, tranquillité, sans crainte, quoi de plus naturel !

Quel que soit l'âge, chacun vit, selon son ressenti, dans un univers tantôt de contraintes, de difficultés, de risques, de malheur, tantôt d'opportunités, de facilités, de bonheur et aussi le plus souvent, dans ni l'un ni l'autre ... rien n'est définitif, ni réservé à certains, si nous nous ne laissons pas polluer pas les chants des sirènes médiatiques qui véhiculent les catastrophes à travers les bulletins d'informations et, le bien être, la sécurité, la satisfaction de tous nos désirs à travers les annonces publicitaires.

Aka – Aki à Berlin

A Berlin, des étudiants des Beaux-Arts ont inventé un nouveau réseau social fonctionnant sur le téléphone mobile. Chaque membre peut détecter tous les autres et savoir où ils se trouvent. Aka – Aki a déjà plus de cent mille adeptes en Allemagne, Autriche et Suisse.

Le smartphone de Thomas émet un jingle indiquant qu'un membre du réseau vient de pénétrer dans sa zone de proximité : « C'est un ami à qui j'avais rendez-vous plus tard, pour dîner. Lui aussi a vue que j'étais ici plus tôt que prévu, il arrive. »

Mona : « Dans ma (petite) ville natale, toutes les familles se connaissent, si un garçon me plaît, je n'ai aucun mal à savoir qui il est. Mais Berlin est si grand, on se sent perdu. Mais bientôt tous les jeunes berlinois seront sur Aka – Aki, pour une fille timide comme moi, la vie va changer. »

Selon Roman, l'un des créateurs, les jeux sont faits : « La fusion entre le monde numérique et le monde réel, souvent promise, est enfin en train de se réaliser. Nous allons créer un « réalité augmentée » inédite, dont personne, même nous, ne peut encore mesurer les conséquences. »

Le Monde, 07 Avril 2009

Les ordres religieux, militaires, mercantiles..., au cours de l'Histoire, ont-ils vraiment cherché à limiter les libertés ou à contribuer de par leur cadre éducatif exigeant à libérer confiance, créativité, innovation? Le laisser faire est-il réellement générateur de liberté ?

Ne nous laissons pas piéger par les mots, quand on parle de sécurité (être protégé) ou d'insécurité (être exposé), de quoi s'agit-il ?

Les contrats d'assurances qui nous sont proposés ne nous protègent de rien, sinon, et ce n'est pas rien, de nous aider à faire face matériellement aux conséquences des préjudices que nous avons pu subir, mais finalement dans peu de domaines (ce qui laisse de belles perspectives de développement pour les compagnies d'assurances ... !)

La prévention s'est développée par les campagnes d'information, les interdits et la répression par une multitude de lois et de contrôles à notre insu au détriment du sens de la responsabilité.

Les fumeurs, ces exclus de l'espace public

L'interdiction de fumer dans les lieux publics, en France et en Europe, est bien reçue : personne pour protester ou s'en émouvoir, fumeur comme non-fumeur. Les « biens pensants », non-fumeurs, ex-fumeurs heureux d'avoir réussi et anti-fumeurs sont soulagés. Quant aux autres, les fumeurs, ils sont tétanisés : comment faire désormais pour vivre fautif donc coupable, sans pour autant être exclu de la société désenfumée ?

Que penser de cette société qui s'esquisse ainsi et impose ainsi à l'individu de se cantonner dans l'espace privé, donnant à la valeur « liberté publique » le seul sens de « pratique privée » ? Pratique privée ou plaisir solitaire..... Certes, le tabagisme passif est une question de santé publique. Mais démarrer sa voiture n'est-il pas plus criminel que d'allumer une cigarette ?

Dans le domaine de la nutrition hors foyer, que fait la Loi ? Comment peut-on accepter qu'un individu – en toute impunité - entame son repas par un foie gras bien arrosé, qu'il poursuive avec un steak sauce béarnaise (et son vin), qu'il enchaîne avec la ronde des fromages (un fromage sans vin c'est au moins aussi triste qu'un jour sans pain), pour achever avec un vacherin nimbé de beaumes-

de-venise et un café et son petit alcool de poire ? Quand imposera-t-on des repas diététiques dans tous les restaurants au nom de la « santé publique » ?

Dans la société ainsi codifiée, le pécheur ne rencontrera plus jamais le saint, les dialogues seront réservés aux échanges « entre pairs » à l'exclusion de toute diversité

Le Monde – Avec le concours du Dr Micheline Benatar

3- Les technologies évoluent rapidement dans tous les domaines et si il est un fait qu'elles peuvent apporter confort , bien-être, santé, facilités, ... , elles suscitent pourtant bien des méfiances.

En effet, elles permettent aussi de mettre en œuvre des moyens de surveillance propres à nous donner l'illusion de pouvoir vivre dans une sécurité absolue ... pour le bonheur de tous !?. Mais ces systèmes sont conçus par des hommes qui ont la prétention de les maîtriser ... un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou pas du tout !?

Pour cela, des données sur tout, tous, à tout moment sont collectées : cela peut toujours servir et cela ne coûte pas plus cher, même si aujourd'hui, elles ne sont pas si facilement exploitables, mais demain ? Quelle place reste-t-il pour la vie privée, l'intimité ?

Les outils (un marteau, une pelle, une tronçonneuse ...) les systèmes (politiques, économiques, financiers ...), les technologies (nucléaires, informatiques, de l'information ...) ne sont ni bons ni mauvais en eux-mêmes, mais c'est l'usage que nous en faisons qui peut changer la nature (bonne, juste - adaptée, mauvaise) de la qualité des résultats de nos actes. Mais qui peut en juger en dehors de chacun de nous ?

1984

Imaginée par George Orwell dans son roman « 1984 », la société transparente à elle-même, sous le regard de Big Brother, ne correspond pas à la réalité d'aujourd'hui : les capacités technologiques de surveillance sont déjà bien plus efficaces et plus subtiles que celles qui étaient envisagées dans le célèbre roman. Seuls de vieux principes démocratiques (sic) – droit à l'intimité, à la liberté d'expression, au secret ...etc... font obstacle à leur totalitarisme rampant.

Universalis 2009

EDVIGE

On a dit que le fichier EDVIGE était « seulement » la version numérique des anciens fichiers des RG et qu'il n'y avait par conséquent « rien de nouveau ». C'est ignorer que la numérisation de fichiers concernant deux millions de citoyens change la nature d'un outil capable de trier et recouper instantanément un très grand nombre de données et de fournir ainsi le moyen de suivre la vie sexuelle, économique, politique, syndicale ... de personnes et de groupes dès l'âge de 13 ans.

Futuribles – Novembre 2008

4- Quel est notre degré de liberté ? Penser par soi-même, agir soi-même, oser s'exprimer, ... pouvons - nous nous l'autoriser ... ?

« En démocratie le curseur est fixé par la loi », et comme nul n'est censé ignorer la loi tout est résolu ou presque. Mais, aujourd'hui, combien y a t il de lois dont nous devrions avoir connaissance pour pouvoir les respecter et les appliquer, qui peut nous le dire ? Sans parler de leur contenu ...

Du fait de notre ignorance, et sans le savoir, nous sommes tous hors la loi à un moment ou à un autre et donc potentiellement répréhensible, coupable et condamnable ou laissé libre, selon le bon vouloir de ... ? et ce, quel que soit le mode de gouvernement quelle que soit la façon dont il est qualifié (de gauche, de droite, socialiste, libéral, conservateur, populiste, autocrate, démocrate, centriste, de dictature, communiste, totalitaire ...) et par qui ? par les partisans, par les opposants, par ceux qui veulent le pouvoir ... ?

« La quantité inverse la qualité » nous enseigne le Tao

Sécurité privée / Sécurité publique

La sécurité privée empiète de plus en plus sur la police en Europe. Longtemps « toisée », la sécurité privée sent que le vent commence à tourner. En France, cette reconnaissance prend forme dans le Loi du 05 Mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, la carte professionnelle des agents de sécurité privée devant voir le jour en Mars 2009 (décret).

En France les chiffres donnent 250 000 pour les effectifs publics et 160 000 pour les effectifs privés. Dans plusieurs Etats de l'Union Européenne, les effectifs privés sont maintenant plus élevés que ceux issus du public : Bulgarie 59 000 vs 47 000, Finlande 10 000 / 7 500, Hongrie 80 000 / 40 000, Luxembourg 2 200 / 1 600, Tchèquie 51 500 / 46 000 / Royaume-Uni 250 000 / 140 000.

Le Monde – 16 Décembre 2008

« Trop de lois tuent la loi ». Si cette expression est représentative de la réalité, pourquoi s'y opposer, nul besoin de Robin des Bois ou de comités d'éthique impuissants, ... mais peut- être simplement rappeler les quelques principes de base communs aux différents courants spirituels qui existent sur notre planète : c'est revenir à l'essentiel d'un être humain, libre et responsable face à la situation et au contexte dans lequel il se trouve (dans l'eau, dans l'air, par – 40° ou + 40°, dans un champ de betteraves, dans un bureau, à Shanghai, à Paris, en Inde, à l'Élysée, en Afrique du Sud, en Colombie, en 1200, 1789, 1984, 2050, sur Mars, Jupiter, Pluton ...) Alors, si pour chaque situation, une loi devait être créée et votée, au nom de la démocratie, il est urgent de mettre les moyens nécessaires en œuvre ... pas si difficile, puisque notre planète est un petit village ...

Si nous ne voulons pas qu'un Big Brother décide à notre place de ce qui est bon pour nous et régule nos libertés, apprenons à conduire et prenons en mains le volant.

Par principe de précaution (ou pour d'autres raisons ?), le camembert a failli être mis hors jeu ; par principe de sécurité (ou pour d'autres raisons ?), aurait-il fallu installer des barrières de protection autour de toutes les piscines privées ? Principe de précaution qui, appliqué avec rigidité, peut être une entrave à l'innovation scientifique ...

Défendre le pour ou le contre sans étudier les multiples et différents aspects du problème posé, ou seulement partiellement pour justifier son point de vue, engendre des dépenses d'énergie considérables dont on peut s'interroger sur leur utilité : les querelles d'experts, scientifiques ou non, en tous genres (culture OGM, agriculture Bio, réchauffement climatique, couche d'ozone, émissions de CO2 ...) obscurcissent notre conscience mais peuvent aussi nous stimuler et réveiller notre vigilance et notre esprit de critique.

En conclusion pour aller plus loin :

*« Un disciple demanda un jour à son maître : qu'est-ce que Bouddha ?
Le maître répondit : faire le bien et éviter le mal.
Le disciple dit : mais même un enfant sait cela, ce n'est pas bien difficile.
Le maître répondit : chacun le sait, mais bien peu le font ».*

*« Quel est le sens de notre vie ? C'est de résoudre le problème de notre existence.
Bien que nous possédions la nature de Bouddha, nous n'avons jusqu'à maintenant que tâtonné dans l'obscurité. N'être entravé ni par la société ni par l'ego est, je pense, la vraie liberté. Cette liberté, c'est saisir la non peur ». Maître Kodo Sawaki, Maître Zen.*

Gérard LAURENT – Août 2009

Avant d'engager une réflexion sur le thème « Libertés et Sécurités », le groupe de travail a estimé qu'il serait intéressant de connaître, au préalable, les développements que de nombreux philosophes ont consacré à la liberté : liberté d'agir, de penser et de s'exprimer selon ses propres choix. Comme il ne saurait être question d'être exhaustif dans cette brève introduction, nous avons repris l'excellente synthèse que André Comte- Sponville a réalisé sur ce sujet dans « Présentation de la philosophie » (1).

L'auteur distingue deux sens principaux au mot liberté : liberté d'action, c'est-à-dire, liberté de faire et liberté de volonté, c'est-à-dire, être libre de vouloir ce que l'on veut.

Dans le premier cas, une personne jouit de plus ou moins de liberté suivant l'espace qu'on lui donne. Cette liberté n'est jamais absolue. L'Etat est la première force qui la limite et sans doute qui puisse la garantir. Là où il n'y a pas de loi, il n'y a pas de liberté. L'Etat limite la liberté de chacun mais aussi celle des autres ce qui permet seul à la nôtre d'exister valablement.

Mais est-on libre de vouloir ce qu'on veut ? C'est le deuxième sens du mot liberté ; le plus problématique. Peut-on choisir librement ses opinions, ses désirs, ses craintes, ses espérances ? Par exemple, voter pour qui l'on veut, c'est choisir en fonction de ses opinions. Mais qui choisit ses opinions ? Que sait on du mécanisme neuronal qui en est à l'origine ? Mon cerveau me commande ? Soit, mais je suis mon cerveau et dépendre de ce que l'on ait, c'est la définition même de l'indépendance. Dans ce cas, ma volonté est un pouvoir spontané de choix, autrement dit un pouvoir qui n'est soumis qu'à ce que je suis.

Mais suis je libre aussi de vouloir autre chose que ce que je veux ? Par exemple voter à droite si je suis de gauche et inversement ? C'est le libre arbitre, c'est-à-dire le pouvoir de se déterminer soi-même sans être déterminé par rien.

Cette liberté suppose que ce que je fais (mon existence) n'est pas déterminé par ce que je suis (mon essence), mais le crée ou le choisit librement.

Donc deux sens principaux dans la liberté de volonté : spontanéité du vouloir ou libre arbitre.

Liberté d'action et liberté de volonté est ce tout ? Non, Comte - Sponville ajoute que faire ce que l'on veut, ce peut être également penser ce qu'on veut. Cela pose le problème de la liberté de pensée ce qui suppose liberté d'information, d'expression, de discussion...Mais cela va plus loin. Je pense ce que je veux, c'est-à-dire, ce que je sais (ou crois) être vrai. Nulle liberté sans ce savoir là ne saurait être effective Est ce le soleil qui tourne autour de la terre ou l'inverse ? Seul celui qui l'ignore a le choix de sa réponse ; seul celui qui sait peut répondre librement.

Liberté d'action, spontanéité du vouloir, libre nécessité de la raison. Ces trois libertés n'existent, pour nous, que relativement : on est plus ou moins libre d'agir, de vouloir, de connaître, la question est moins de savoir si l'on est absolument libre, que de comprendre comment on peut le devenir davantage. La liberté n'est pas seulement un mystère ; c'est aussi un but et un idéal.

Note rédigée par Claude BROUSSOLLE

(1) Le Livre de Poche- Albin Michel – 2000- 180 pages.